

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 51 (1954)
Heft: 11

Rubrik: Rapports ; Conférences ; Congrès

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En un mot, ne serait-il pas préférable de s'en prendre au mouchier et en sa personne au milieu des temps révolus qu'il représente, afin de le convertir en un milieu plus moderne qui s'avérerait capable de faire donner à l'instrument mis à sa disposition par la science et les chercheurs, tout le fruit que des méthodes adéquates de culture permettraient d'en obtenir? Alors seulement, on pourrait espérer un relèvement de la production de miel dans le pays.

Tiré de la « Belgique apicole ».

RAPPORTS CONFÉRENCES - CONGRÈS

Assemblée générale de la Fédération des Sociétés suisses d'Apiculture tenue à Lucerne le 26 septembre 1954

Sous la présidence de M. A. Lehmann, président d'honneur de la V.D.S.D., les représentants de nos trois grandes associations suisses se sont réunis à Lucerne à l'occasion de l'Assemblée des délégués de la Société suisse alémanique des Amis des Abeilles.

Après avoir souhaité à chacun une cordiale bienvenue, le président salue la présence de M. le Prof. Dr. Flückiger, vétérinaire fédéral, qui a une importante communication à nous faire : l'Office vétérinaire fédéral a déjà tourné plusieurs films sur les maladies du bétail et petit bétail, il désirerait maintenant tourner un film, si possible en couleur, sur les maladies des abeilles. Le Département fédéral de l'Economie publique est prêt à verser pour ce film les mêmes subventions que pour les précédents. Avant de passer à sa réalisation, M. Flückiger aimerait connaître l'avis de la Fédération et si celle-ci est prête, en principe, à prendre à sa charge une partie des frais. Cette offre, qui vient à son heure, est acceptée avec reconnaissance. Le film, destiné à être projeté au grand public, ne pourra que contribuer à faire connaître notre apiculture et nos miels.

M. Lehmann passe, ensuite, à l'ordre du jour :

1. *Le procès-verbal* de la dernière assemblée tenue à Einsideln est accepté sans modification.

2. *Les comptes de l'exercice 1953* sont acceptés avec nos vifs remerciements à M. Giudici pour tout le travail accompli.

3. *Comité*. Aucun changement, MM. Lehmann et Giudici acceptant une nouvelle réélection.

4. *Apimondia*. M. le Dr Hunckler, délégué de la Suisse au Con-

grès international d'Apiculture de Copenhague, nous fait un bref rapport sur ce qu'est cette organisation internationale. Le comité de 7 membres nommé à Amsterdam a fait les propositions suivantes :

L'Apimondia comme organisation indépendante groupe les apiculteurs de toutes les nations qui s'y intéressent. Chacune d'elles devra payer une cotisation annuelle de Fr. 100.— (10 livres). Le Comité, dont la tâche est de préparer les Congrès, est formé par un délégué de chaque pays. Un secrétariat général sert de trait d'union entre les membres, il s'occupe de l'expédition des affaires courantes. Chaque pays doit lui faire parvenir, deux fois par année, une communication rédigée dans une des trois langues officielles (anglais, français, allemand). M. le Dr Morgenthaler a été confirmé, par acclamations, dans ses fonctions de secrétaire général.

L'organe international de l'Apimondia reste le *Bee World*. Il est souhaité que chaque pays souscrive, au minimum, 20 abonnements.

Les Congrès internationaux auront lieu, à l'avenir, tous les deux ans. Le président d'organisation du lieu où se tient le congrès fonctionnera comme président du congrès. Ce point, toutefois, n'a pas été complètement élucidé. C'est à Vienne que se tiendra, en 1956, le prochain congrès.

Dans ces conditions, le comité de la Fédération des sociétés suisses d'apiculture a décidé de faire partie de l'Apimondia. Il refuse de souscrire à 20 abonnements du « Bee World », il ne pourra qu'en recommander la lecture à ses membres.

5. *Feuilles gaufrées*. Les membres de l'Association des fabricants de cires ont été invités à adresser un échantillon de leurs feuilles gaufrées à M. Vomsattel. Celui-ci a mis au point une méthode de mesure très pratique mais qui a cependant l'inconvénient de ne pas tenir compte de la déformation que présentent certaines fabrications. Il faudra revoir la chose et calculer le nombre de cellules au dm² non seulement dans le sens horizontal, mais également en diagonale.

6. *Prix du miel*. Après entente avec le commerce de détail et les offices fédéraux compétents, le prix du miel a été fixé de la manière suivante :

Miel contrôlé, sans emballage :

- a) Prix de vente aux grossistes et aux organisations agricoles Fr. 6.20 le kg.
 - b) au commerce de détail Fr. 6.60 le kg.
 - c) aux consommateurs Fr. 7.45 le kg.
- Frais de port en plus.

Miel contrôlé étiqueté :

	250 gr.	500 gr.	1 kg.
a) aux grossistes	Fr. 1.65	3.30	6.60
b) au commerce de détail . .	Fr. 1.75	3.40	6.80
c) aux consommateurs . . .	Fr. 2.—	3.85	7.65

L'emballage (bidon, boîte en métal, carton, etc.) est à facturer au prix de revient, plus les frais de port. La vente brut pour net est interdite par la loi.

7. *Coopérative romande des miels*. M. P. Meunier, président de la Romande, expose dans ses grandes lignes notre projet de création d'une coopérative romande des miels. M. Lehmann est heureux de constater que le marché des miels romands est en train de s'organiser. Cette coopérative, par la stabilisation des prix, ne pourra que contribuer à la prospérité de notre apiculture.

P. ZIMMERMANN.

**Conférence faite à Lucerne, le 26 septembre 1954,
par M. Hans Schäfer,
à l'occasion de la Journée des apiculteurs suisses**

Traduit par P. Zimmermann

Cette année, comme les précédentes, n'a pas été une bonne année pour nos abeilles. Les apiculteurs en attribuent la cause au temps défavorable qu'il a fait, aux maladies des abeilles et, bien souvent, aux traitements antiparasitaires. A l'occasion de cette grande réunion des apiculteurs suisses, le comité central de la V.D.S.B. m'a chargé de traiter le sujet « Apiculture et traitements antiparasitaires », sujet d'actualité et qui me permettra de vous exposer les rapports qui existent entre l'apiculture et l'agriculture et les intérêts, apparemment contradictoires, mis en jeu. J'espère que les divers points traités contribueront, à l'avenir, à améliorer les relations entre apiculteurs et agriculteurs et à faire naître, chez les uns et les autres, un meilleur esprit de compréhension.

La récolte de cette année est loin d'être satisfaisante. Il y a bien encore, ici ou là, des régions favorisées où les extracteurs ont fait entendre leur doux ronronnement. Ce sont plus particulièrement les régions montagneuses où les abeilles peuvent profiter largement d'une belle floraison, alors qu'en plaine les hausses s'obstinent à rester vides. Celui qui arrive à récolter 1, 2 ou 3 kg de miel par colonie peut s'estimer heureux, voire privilégié ! Pourquoi un tel état de chose alors qu'autrefois des récoltes de 8 à 10 kg n'étaient pas un fait exceptionnel ? Mais voilà, autrefois on ignorait encore les traitements antiparasitaires, le mois des foins était bien encore le mois des foins, on pratiquait l'assolement triennal. Autrefois, beaucoup de maîtres d'école pouvaient compter sur le rapport de leurs ruchers pour arrondir quelque peu leur salaire. Autrefois, l'apiculture était autre chose que ce qu'elle est actuellement et je pense que personne

ne me contredira sur ce point. Cet âge d'or de l'apiculture est bel et bien passé, ces belles années ne reviendront plus !

Mais qu'y a-t-il encore aujourd'hui de pareil à autrefois ? Aujourd'hui tout a changé, la vie est devenue une véritable chasse pour l'existence, tout a été intensifié, tout est jugé et estimé du seul point de vue matériel. L'agriculture, et avec elle l'exploitation des champs, des prairies et des forêts, a subi des modifications profondes. Par la réglementation, les améliorations foncières, l'essartage, nos campagnes ont été complètement transformées alors que la vie de nos abeilles est, à peu de chose près, restée la même. On a certes transformé l'outillage apicole, modifié nos méthodes d'exploitation, mais à quoi peuvent bien servir toutes ces améliorations si les sources de nectar deviennent chaque année plus minces. Il reste, fort heureusement, le côté idéal de l'apiculture et c'est la raison pour laquelle, bon nombre d'apiculteurs, sont encore si fortement attachés à leurs abeilles. Cependant, il y a une limite à cet idéalisme et les statistiques le prouvent. Dans la seule région de Hochdorf, par exemple, le nombre des membres affiliés à la V.D.S.B. a diminué au cours de ces dix dernières années, de 20 % alors que le nombre des colonies a baissé de 25 %. Ce n'est pas là un fait isolé, mais général. Il faut en rechercher la cause dans le prix trop élevé du sucre de nourrissement, les mauvaises récoltes et le manque d'intérêt que l'on porte à l'abeille comme auxiliaire de l'agriculture. Nous tous qui sommes des superidéalistes (et combien méritent ce nom ! car sinon ils ne dépenseraient pas, chaque année, des centaines de francs à fonds perdu, pour maintenir leurs ruchers) nous devons avouer que ce n'est pas dans la possibilité de chacun de tenir dans de telles conditions.

Il n'y a pas que l'apiculture, mais également l'arboriculture fruitière qui a ses soucis et même de grands soucis. En effet, le temps où nos voisins du nord nous prenaient, non seulement la plus grande partie de nos poires à cidre, mais aussi d'importantes quantités de fruits de table à des prix rémunérateurs, est lui aussi révolu. Des pays tels que la Hollande, le Danemark, la Belgique et l'Angleterre qui étaient nos clients sont devenus à leur tour des concurrents sérieux pour nos fruits. La lutte pour la conquête des marchés est serrée et dure. L'arme de nos concurrents est : la qualité avant tout. On fait actuellement dans tous les pays producteurs de fruits de grands efforts en vue d'accroître la production et la qualité. Ainsi la Hollande, au cours de ces dix dernières années, a triplé le nombre de ses arbres fruitiers. Le Danemark, la Belgique et plus particulièrement l'Allemagne mettent tout en œuvre pour trouver des débouchés à leur production fruitière. Tous ces faits n'échappent pas à nos économistes et plus particulièrement aux producteurs de fruits et sont sujets à méditation.

La production fruitière suisse ne vit que par l'exportation. Plus on va de l'avant, plus il s'agit pour nous de lutter pour être ou ne pas être. L'arboriculture traditionnelle doit faire place à l'arboriculture intensive. Et nous aussi, nous n'avons qu'une seule arme pour lutter : la qualité et ce n'est qu'avec cette arme, jointe à une politique des prix intelligente, que nous pourrons maintenir notre position sur les marchés étrangers et trouver d'autres débouchés. La situation est la même pour les autres branches de l'agriculture. Tout le monde sait que la prospérité de notre industrie est due aux produits de qualité que nous exportons. Augmentation de la production et production de qualité sont devenues inséparables.

Parmi ces efforts, la lutte chimique contre les parasites que l'on discute si âprement dans les milieux apicoles, occupe une grande place. En effet, il est presque impossible à l'heure actuelle d'obtenir des produits agricoles de qualité si l'on n'a pas recours aux insecticides. Chaque année les hannetons causent des dégâts qui peuvent se chiffrer par millions. La culture du colza serait impossible si on ne luttait efficacement contre le méligèthe. Le doryphore et les maladies cryptogamiques de la pomme de terre ne peuvent être tenus en échec que par l'emploi de produits insecticides. La lutte chimique contre l'envahissement des cultures par les mauvaises herbes, est en rapport étroit avec l'extension de la culture des céréales. La culture maraîchère et l'horticulture doivent également faire appel aux produits antiparasitaires. En viticulture, comme en arboriculture fruitière, on doit également mener une lutte antiparasitaire systématique si l'on veut obtenir des produits de la qualité requise. Vous voyez donc que la lutte antiparasitaire s'est étendue à tous les domaines de l'agriculture et qu'il ne reste que bien peu de choses auxquelles nous ne soyons pas intéressés à cause de nos abeilles. L'agriculteur, comme le maraîcher et le vigneron, ne peuvent pas se permettre, dans la lutte si dure pour l'existence, de se contenter de ce que les parasites veulent bien leur laisser !

On formule également ce reproche que la lutte contre les parasites a tendance à rompre l'équilibre biologique de la nature. Il est certain que cet équilibre a été troublé, mais qui peut me dire exactement quand et comment les premiers troubles ont commencé ? Est-ce au moment où l'homme est apparu sur la terre, au moment où notre pays a été défriché ou lorsque l'assolement triennal a été abandonné ? Je voudrais vous laisser répondre à ces questions. Pour ma part, j'incline à croire que ce sont les troubles causés à l'équilibre biologique de la nature au cours des siècles précédents qui sont responsables aujourd'hui de cet état de chose. Il est vain de vouloir discuter cette question. Une chose est certaine, c'est que nous devons nous adapter à la situation ainsi créée et essayer, par une étroite collaboration, d'en tirer le meilleur parti possible.

(A suivre)